

## REVENDEICATIONS DU 22 SEPTEMBRE 2010

### X70

- 1) Les personnes de cette ligne aimeraient avoir une réunion d'information pour savoir se qu'ils vont devenir lorsque la ligne s'arrêtera.

#### REPONSE DU DRH

Une réunion d'information aura lieu le 24 septembre 2010 avec les salariés concernés et dans la mesure du possible la volonté de chacun sera respectée.

### PTC

- 2) Suite à l'expression des salariés qui avait eu lieu le mercredi 2 Juin 2010, il avait été demandé à Monsieur DESORTHES si l'on pouvait revoir la production avec les personnes des méthodes de la ligne G3-3 lorsque l'on tourne en PQ25. Quand est-il ?

#### REPONSE DU DRH

Une réunion aura lieu le 29 septembre 2010, à laquelle Monsieur DESORTHES expliquera au personnel ce problème de production.

### NCV3

- 3) Les emballages NCV3 font énormément de bruit qu'ils soient vide ou plein. Il faut trouver une solution.

#### REPONSE DU DRH

Les roues ont été changées il y a environ 1 an. Monsieur HANN doit s'occuper de ce problème.

### MONTAGE

- 4) W204 : Quel est la classification du poste de contrôle distri ?

#### REPONSE DU DRH

Ce poste est classé à 17 points avec un coefficient maximum de 170 donc P1 mais il y a une ancienneté de 4 ans à remplir.

## **DIVERS**

- 5) Peut-on prendre les RTT ou RC par heure et non par demi ou journée entière pour des cas particuliers ?

### **REPONSE DU DRH**

Une dérogation a été accordée afin de prendre les RTT en demi-journée. On ne peut pas prendre de RTT par heure.

- 6) Il y a un problème avec la barrière de la sortie du parking. Il faudrait revoir l'heure d'ouverture car à 13h05 ou 21h05 il faut toujours passer sa carte.

### **REPONSE DU DRH**

L'information a été transmise au service technique.

- 7) Il faudrait voir pour mettre de l'éclairage au niveau du bâtiment d'arrivage.

### **REPONSE DU DRH**

Depuis le 17 septembre 2010 cet éclairage fonctionne à nouveau.

- 8) Quelle réponse est donnée par la direction au sujet du nettoyage des coins pauses extérieurs ?

### **REPONSE DU DRH**

Une action de sensibilisation a été menée dans les coins pauses extérieurs. Le nettoyage est fait sur la base du volontariat. Mais la C.F.T.C. est opposée à ce genre de procédé.

- 9) L'heure de fin de la réunion DP est noté sur le pv mais comment sont décomptées les heures pour les cas particuliers ?

### **REPONSE DU DRH**

Les cas particuliers font partis des heures de réunion DP.

- 10) Est-il vrai que les femmes de ménages ont dut décaler leur pause ? Si oui pourquoi ?

### **REPONSE DU DRH**

Les femmes de ménage ont un contrat avec la société de nettoyage et doivent trouver une solution avec leur employeur.

- 11) Quel est la politique de l'entreprise en matière de personnel intérimaire ?
- Est-ce que c'est toujours que pour 2 missions ? OUI
  - Est-ce que des intérimaires de plus de 40ans ont été pris ? OUI
  - Est-ce qu'il y a la parité Homme /Femme ? OUI

12) Combien de personnes de plus de 40 ans ont été embauchées ?

**REPONSE DU DRH**

Pas d'embauche depuis le début de l'année.

13) La C.F.T.C demande l'embauche de 50 intérimaires.

**REPONSE DU DRH**

Pas d'embauche en prévision.

**Cas particuliers**